

dent. Je ne peux le considérer,—j'espère que je m'exprime avec modération,—que comme une tentative révoltante de la part des ministres de la Couronne en vue d'empêcher les membres du Parlement de faire leur devoir. Je ne me souviens pas d'avoir vu quelque chose de semblable au cours des quelques années où j'ai eu l'avantage de siéger à la Chambre.

Une voix: Faites votre devoir!

M. Macdonnell (Greenwood): Il serait bon que tout le monde le fasse.

Au cours du débat de vendredi nous avons accordé des crédits provisoires de plus de 525 millions de dollars et nous avons également voté près de 200 millions de dollars en crédits supplémentaires. En d'autres termes nous avons voté plus de 700 millions. Mais, à 11 heures, il restait encore à approuver d'autres crédits, dont un crédit important, le premier de la liste, prévoyant \$665,000 accordés en vertu de la loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse. Le gouvernement s'est dérobé à ce crédit important...

Des voix: Règlement!

M. Macdonnell (Greenwood): ...au cours de l'après-midi et de la soirée, puis à onze heures, on a demandé au chef de l'opposition s'il consentait à la prolongation de la séance. Il a répondu:

...nous refusons tout net de clore prématurément le débat sur un sujet qui est d'importance primordiale, non seulement pour les députés, mais encore pour le Canada tout entier; c'est pourquoi nous n'avons pas l'intention de permettre que la séance se prolonge au delà de l'heure réglementaire. Nous pouvons reprendre la question lundi afin de l'étudier comme il convient.

Ce à quoi le ministre des Finances a répliqué:

Je suis tout naturellement disposé à y consentir; mais je tiens à établir sans équivoque, dans l'esprit de plusieurs milliers de fonctionnaires, le fait suivant: si leurs chèques (qui auraient dû être distribués aujourd'hui) ne sortent pas à temps, c'est la Chambre des communes qui en sera responsable.

Je tiens à appeler votre attention, monsieur le président, sur la portée de ces paroles. La Chambre s'était réunie à trois heures et l'étude des crédits avait commencé un peu plus tard. Pour que nos travaux eussent pu nous permettre de libérer vendredi les chèques qui n'avaient pas encore été envoyés, il aurait fallu adopter à toute vitesse, sans presque les étudier, les crédits supplémentaires dont la somme dépasse 200 millions, ainsi que les mesures législatives supplémentaires.

Je laisse aux membres de la Chambre...

[M. Macdonnell (Greenwood).]

L'hon. M. Abbott: Le député me permet-il de l'interrompre? Il a bien exactement rapporté mes paroles, car j'ai dit que, normalement, les chèques auraient été distribués vendredi, le 27. Il était évident que la distribution ne pouvait pas se faire vendredi mais si nous avions pu terminer l'étude des crédits, les chèques auraient été distribués avec un jour de retard, le lendemain matin.

M. Macdonnell (Greenwood): Je ne fais que citer les paroles du ministre. J'avais l'impression qu'il avait voulu dire lundi.

L'hon. M. Abbott: J'ai dit "normalement, on les aurait distribués aujourd'hui".

M. Macdonnell (Greenwood): Le ministre a dit "aujourd'hui". Je ne fais que citer ses paroles. Le ministre a peut-être parlé de la sorte à cause de la tension à laquelle il était alors soumis.

L'hon. M. Abbott: Mes paroles correspondaient absolument aux faits. Personne n'a jamais soutenu que les chèques seraient distribués vendredi car nous n'avons commencé à étudier les crédits que ce jour-là. En outre, les observations du député vont à l'encontre du Règlement.

M. Macdonnell (Greenwood): Je poursuivrai mes observations si la Chambre y consent.

Le très hon. M. Howe. Le député bénéficie-t-il d'un privilège spécial? Monsieur le président, quel poste étudions-nous présentement?

M. Macdonnell (Greenwood): J'ai souvent l'occasion de constater quand je cède la parole aux honorables vis-à-vis, que ce sont eux, plutôt que moi, qui prononcent des discours. Je n'ai certes pas l'intention de céder.

L'hon. M. Abbott: Sur quel crédit en particulier les remarques du député portent-elles?

M. le président: Je signale au député que nous en sommes au crédit n° 649.

M. Macdonnell (Greenwood): Je vois sourire le ministre. Je ne m'étonne pas que ce point ait été soulevé. Si nous étudions les crédits cet après-midi, c'est parce que la Chambre y a consenti à l'unanimité. Il serait étrange qu'on nous empêchât de donner lecture de cette déclaration, qui touche aux privilèges des membres de la Chambre. Si la majorité, conduite par le Gouvernement, est de cet avis... Évidemment, elle nous impose souvent sa volonté. J'espère, cependant, que la Chambre se montrera assez impartiale pour me permettre de terminer mes remarques. Je serai bref.

Soit dit en passant, autant que j'aie pu m'en rendre compte...